



## SYNTHESE :

LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES DES DEPARTEMENTS ET REGIONS D'OUTRE-MER : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET DIFFICULTES RENCONTREES DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE ULTRAMARINE ET DE L'OBJECTIF DE SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

## SOMMAIRE :

### A- Contexte

### B- Méthodologie

### C- Analyse macroéconomique

- 1- Un tissu d'entreprises agroalimentaires dense et dynamique en Guadeloupe - *Nombre d'entreprises et dynamique installation*
- 2- Le secteur des plats préparés est très implanté dans les DROM – *secteurs des IAA présents*
- 3- Un chiffre d'affaires global de plus de 2,1 Mds d'€, porté par la fabrication de boissons, et plus de 8000 emplois, réparti sur tous les domaines du secteur – *Chiffre d'affaires et emploi*

### D- Analyse microéconomique

- 1- Une Des frais de personnel élevés
- 2- Un taux d'export plus faible que la moyenne nationale
- 3- Une forte dépendance des entreprises aux soutiens publics

### E- Analyse des stratégies territoriales

- 1- Martinique, Guadeloupe, un secteur agroalimentaire riche, à professionnaliser.
- 2- La transformation et la conservation des fruits et des légumes : un axe de développement pour la Martinique.
- 3- La croissance démographique en Guyane : un des moteurs du développement des IAA.
- 4- Les entreprises agroalimentaires : un secteur mature à La Réunion
- 5- Les entreprises agroalimentaires à Mayotte doivent prendre en compte le faible pouvoir d'achat de la population

### F- Analyse des perspectives d'évolution sectorielle

- 1- Le secteur des plats préparés, un potentiel d'augmentation de 200 à 350 ETP d'ici à 2030
- 2- La filières fruits et légumes, un secteur à fort potentiel de croissance et soutenu par les pouvoirs publics
- 3- Le secteur de la viande : une filière déjà établie et soumise aux importations avec peu de perspectives d'évolution

### G- Analyse des freins et des leviers

## **A - Contexte :**

Le développement des IAA et plus globalement de l'agrotransformation revêt différents enjeux fondamentaux pour les DROM : des enjeux de souveraineté et d'indépendance alimentaire, des enjeux de valorisation des ressources locales et d'innovation, de création d'emplois et de développement économique et enfin de promotion d'une économie circulaire.

Le contexte local (taille du marché, spécificités des productions agricoles, profils des entreprises ...) va influencer sur l'expression de ces enjeux. De leur côté, les entreprises peinent parfois à se développer malgré des potentiels de croissance existants. Au-delà de limites qui semblent évidentes, il sera nécessaire de bien appréhender tout au long de l'étude :

- Les potentiels réels de développement des entreprises ;
- Les spécificités liées à chaque secteur d'activité et les conséquences du contexte ultramarin ;
- Les freins au développement qu'il faudra hiérarchiser ;
- Les leviers qui sont à disposition des pouvoirs publics (leviers directs ou indirects).

## **B- Méthodologie :**

La méthodologie employée repose sur la description des secteurs agroalimentaires des territoires ultramarins à travers l'analyse de données statistiques et plus de 60 entretiens auprès des entreprises agroalimentaires et d'entretiens complémentaires auprès des services publics, des collectivités locales et des associations d'industriels. Un accent particulier a été mis sur l'analyse des aides publiques.

L'analyse quantitative s'est essentiellement basée sur des données issues de l'Urssaf. Cette extraction semble mieux approcher la réalité économique, car toutes les entreprises recensées sont en activité. À l'inverse, les fichiers SIRENE affichent un nombre d'entreprises très important, dont notamment des entreprises qui n'ont pas forcément d'activité économique.

## **C – Analyse macroéconomique :**

L'étude statistique a permis d'identifier les principales composantes du secteur de la transformation dans les DROM, avec des secteurs de la boisson (production de rhum (export et local) et de boissons rafraichissantes (local principalement), des autres produits alimentaires (industrie sucrière, mais aussi des TPE du secteur des plats préparés et des produits à plus haute valeur ajoutée), de la viande, qui représentent le plus d'emplois.

Au-delà de cet aspect descriptif, la comparaison de la situation entre DROM montre des différences significatives entre 3 DROM où le secteur des IAA est déjà développé, voire mature (Réunion, Antilles) et 2 DROM (Guyane et Mayotte) où ce potentiel de croissance ne s'est pas encore exprimé. Sur l'ensemble des DROM, on note une certaine dynamique de création d'entreprises (accroissement du nombre d'entreprises global) qui peuvent compenser la rationalisation de secteurs historiques plus établis comme l'industrie sucrière par exemple (évolution contrastée entre secteurs).

Au niveau des secteurs, les progressions les plus fortes sont à noter pour le secteur de la transformation des fruits et légumes et des plats préparés, mais avec des effets en termes d'emplois inégaux (secteur intensif en main-d'œuvre, mais avec des petites tailles d'entreprise)

## 1- Un tissu d'entreprises agroalimentaires dense et dynamique en Guadeloupe - Nombre d'entreprises et dynamique d'installation

D'après l'URSSAF, la Guadeloupe (241 entreprises), La Réunion (235 entreprises), et la Martinique (128 entreprises), dans une moindre mesure, sont les DROM comptant le plus grand nombre d'entreprises agroalimentaires employant des salariés. Mayotte, avec environ 81 entreprises, et, dans une moindre mesure, la Guyane, avec 38 sociétés agroalimentaires, apparaissent comme des départements moins industrialisés que les autres DROM.

L'augmentation du nombre d'entreprises est marquée dans l'ensemble des DROM, néanmoins, elle est particulièrement forte en Guadeloupe et en Martinique. On constate que l'augmentation accélère ces trois dernières années en Martinique et à La Réunion et se maintient à un rythme soutenu en Guadeloupe. En Guyane, la hausse fait suite à une baisse du même ordre.

Tableau 1 : Évolution du nombre d'entreprises agroalimentaires dans les DROM

		Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Evolution sur 10 ans (URSSAF, 2020)		+ 75%	+ 45%	+ 31%	+ 24%	/
Taux de croissance annuel	10 dernières années	+ 5,7%	+ 3,8%	+ 2,7%	+ 2,1%	/
	3 dernières années	+ 5,7%	+ 9%	+ 9%	+ 2,9%	/

Ce secteur est constitué essentiellement de très petites entreprises (TPE). Par exemple, les entreprises guadeloupéennes comptabilisent, en moyenne, un effectif de 7.6 personnes et les entreprises réunionnaises ont un effectif moyen de 19.3 employés.

## 2- Le secteur des plats préparés est très implanté dans les DROM – secteurs des IAA présents

Dans chaque DROM, le secteur le plus représenté en nombre d'établissements est « Autres produits alimentaires », porté généralement par la fabrication de plats préparés. Ce secteur représente plus de 34%. Les secteurs de la transformation et conservation de viande et de fruits et légumes, particulièrement en lien avec la thématique de souveraineté alimentaire, sont également parmi les mieux représentés en termes d'effectifs d'établissements, soit 17% et 16%.

Tableau 2 : Répartition du nombre d'entreprises par secteur et par DROM - Données URSSAF 2020 - Liste de secteur non exhaustive

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
Transformation et conservation de la viande	59	13	6	36	6
Transformation et conservation des fruits et des légumes	33	18	8	31	17
Produits laitiers	16	12	6	36	8
Fabrication de boissons	24	26	5	30	6
Boulangerie – Pâtisserie	12	11	1	23	8
Autres produits alimentaires - dont plats préparés	92	39	11	67	28

**3- Un chiffre d'affaires global de plus de 2,1 Mds d'€, porté par la fabrication de boissons, et plus de 8 000 emplois, réparti sur tous les domaines du secteur – Chiffre d'affaires et emploi**

Les IAA ont un poids variable selon les DROM. Ce secteur représente 40% des effectifs de l'industrie manufacturière en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion. À l'inverse, il est très peu développé en Guyane où il représente 12% du chiffre d'affaires des IAA dans l'industrie manufacturière.

Au global, en 2019, les IAA des 4 DROM représentaient un chiffre d'affaires global de plus de 2,1 Mds d'€ (1 484 M€ pour les industries alimentaires et 634 M€ pour le secteur des boissons). Le chiffre d'affaires à La Réunion est 4 à 5 fois supérieur à celui de Guadeloupe ou Martinique et dépasse le milliard d'euros, soit un chiffre d'affaires d'environ 1,3 Mds d'€.

La fabrication de boissons est le principal secteur de 3 DROM sur 4, et est 2ème à La Réunion, alors qu'il ne se distingue pas en nombre d'entreprises. Cette prépondérance est liée à la taille des entreprises qui sont généralement importantes.

Dans chaque DROM, on constate une forte augmentation des effectifs dans le secteur de la transformation des fruits et légumes, bien qu'il pèse assez peu en termes de chiffre d'affaires et d'effectifs. Le secteur de la viande est plutôt stable ou en régression depuis 10 ans, sauf en Guadeloupe où les effectifs ont plus que doublé.

Figure 1 : Chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire (ESANE 2029)

Guadeloupe	Martinique	Guyane
Industrie alimentaire 264 M€ - 1 521 salariés	Industrie alimentaire 190 M€ - 1 120 salariés	Industrie alimentaire 46 M€ - 191 salariés
Fabrication de boissons 96 M€ - 270 salariés	Fabrication de boissons 251 M€ - 591 salariés	Fabrication de boissons 10 M€ - 62 salariés
La Réunion	Mayotte	
Industrie alimentaire 984 M€ - 3 607 salariés	Industrie alimentaire /	
Fabrication de boissons 279 M€ - 694 salariés	Fabrication de boissons /	

**D – Analyse microéconomique :**

Le secteur des boissons est beaucoup plus rentable que celui des IAA

Le décalage de rentabilité entre DROM et France métropolitaine est plus faible pour les IAA

Le résultat net est plus élevé que le RCAI (résultat courant avant impôt) en raison d'un résultat exceptionnel qui pourrait être lié à des subventions amorties liées à des investissements (et non de subventions d'exploitation qui sont intégrées dans les produits d'exploitation) qui sont comptabilisées en produits exceptionnels (ex : - 777 Quote-part des subventions d'investissement virées au titre de l'exercice)

**1- Des frais de personnel élevés**

Il existe un décalage important pour les indicateurs liés à la main-d'œuvre (part de frais de personnel et productivité apparente) par rapport à la France métropolitaine pour les boissons et les industries

alimentaires. La différence entre productivité (valeur ajoutée par ETP) et les frais de personnel par ETP soulèvent de réelles interrogations sur la valeur ajoutée dégagée par emploi.

En effet, la valeur ajoutée devrait être largement supérieure aux frais de personnel pour assumer les investissements (amortissements et frais financiers) et assurer une rentabilité du capital. Or dans certains cas, cette valeur ajoutée est inférieure ou très proche des frais de personnel par ETP. Malgré cela, l'EBE du secteur alimentaire reste positif, probablement du fait de subventions d'exploitations déterminantes pour la rentabilité du secteur.

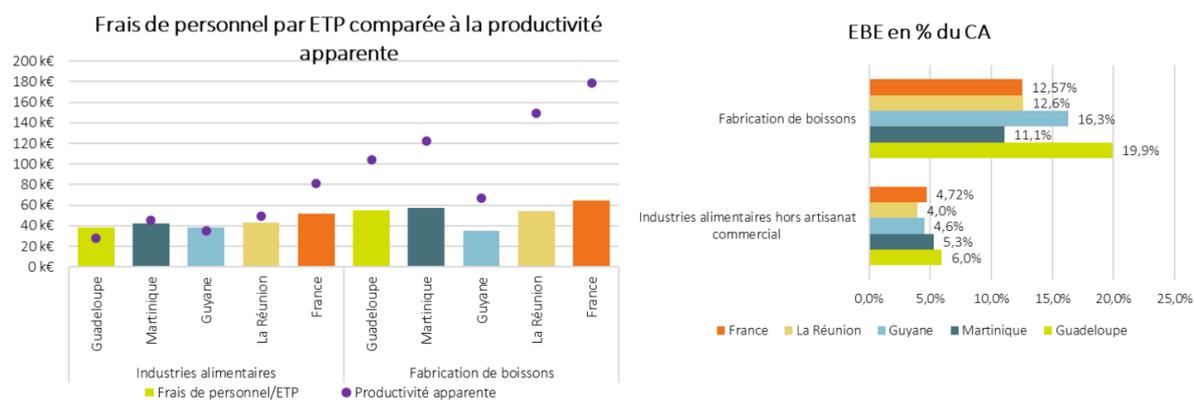


Figure 2 : Frais de personnel comparé à la productivité apparente (à gauche) et EBE en pourcentage du CA (à droite)

Les frais de personnel plus élevé dans les DROM peuvent s'expliquer par :

- Indexation partielle ou totale de certains salaires sur le niveau de rémunération de la fonction publique (surrémunérations et primes)
- Difficulté de trouver des process calibrés pour les volumes à transformer, ce qui peut induire un plus faible taux de mécanisation (et donc de productivité apparente).

## 2- Un taux d'export plus faible que la moyenne nationale

L'export reste marginal pour l'activité alimentaire, excepté quelques secteurs :

- Secteur des boissons (rhum) pour la Martinique et dans une moindre mesure la Guadeloupe et la Réunion
- Secteurs du sucre (La Réunion)

Globalement, le marché des entreprises principal du secteur alimentaire reste dans une logique insulaire. Les volumes produits sont amenés à être écoulés sur place et les économies d'échelle ou de segmentation du marché sont limitées.

## 3- Une forte dépendance des entreprises aux soutiens publics

Les aides sont perçues comme un tremplin pour de nombreux projets industriels et comme nécessaires pour le maintien de l'activité économique de nombreuses entreprises. Les entreprises interrogées touchent des aides FEADER ou FEDER pour des projets d'investissement, complétés par des dispositifs de défiscalisation, et des aides POSEI pour le fonctionnement (aide à la transformation, à la commercialisation, RSA).

Le POSEI, versé à 91 entreprises agroalimentaires, représentait 102 millions d'euros en 2019, soit 4,8% du chiffre d'affaires du secteur et 102% du résultat net. Les aides POSEI permettent donc au secteur d'atteindre un résultat positif.

Les fonds FEADER versés s'élevaient à 12 millions d'euros en 2019, soit 6,2% du montant des investissements

**L'aide POSEI représente en moyenne 5,5% du chiffre d'affaires des entreprises bénéficiaires.** Le secteur du sucre se distingue avec une part représentant 14%, ce qui est très élevé. Le secteur des aliments pour animaux est proche de la moyenne, mais l'ensemble des autres secteurs soutenus sont autour de 2% ou moins.

La comparaison avec le résultat net montre une dépendance forte des entreprises bénéficiaires. Les secteurs du sucre et des aliments pour animaux équilibrent leur compte grâce au POSEI. Dans le cas du sucre, le montant des subventions est par exemple environ six fois supérieur au résultat net cumulé des entreprises. Pour les secteurs de la viande, des produits laitiers et des corps gras, le POSEI représente plus de la moitié du résultat net. Ces secteurs ont donc une rentabilité qui dépend de ces subventions.

Les entreprises de fabrication de boissons, notamment portées par les rhumeries, sont moins dépendantes de ces aides, qui représentent malgré tout 30% de leur résultat net

**E – Analyse des stratégies territoriales :**

L'analyse des entretiens réalisés auprès des IAA dans les différents DROM permet de mieux appréhender leurs stratégies et leur implication dans l'économie locale en matière de politique d'approvisionnement et de circuits de distribution de leurs produits.

De manière générale, les territoires ont une stratégie de commercialisation et d'achat similaire du fait de la spécificité de leur insularité :

- L'exportation n'est pas une stratégie affichée par les entreprises enquêtées (hors rhum et sucre). Celles-ci considèrent en effet la demande sur le marché suffisant. Seules quelques entreprises souhaiteraient la développer.
- Le principal client de ces entreprises est la grande distribution. Les autres circuits de distribution concernent par ordre d'importance : la vente directe aux particuliers bien souvent sur des points de vente appartenant aux entreprises, la restauration collective et les magasins spécialisés.
- Du côté des approvisionnements, toutes les entreprises achètent plus ou moins localement ou produisent leurs propres matières. L'augmentation de cette part des approvisionnements se heurte à l'irrégularité des livraisons. De plus, l'absence ou l'insuffisance de production sur le territoire conduisent à de forts taux d'importation.

**1- Guadeloupe, un secteur agroalimentaire riche à professionnaliser.**

Guadeloupe	<p>Déclin démographique</p> <p>Éviter la dispersion des projets</p> <p>Capitaliser sur le tissu de petits transformateurs pour les faire grandir → renforcer la professionnalisation</p>
------------	--

**2- La transformation et la conservation des fruits et de légumes un axe de développement pour la Martinique.**

Martinique	<p>Déclin démographique</p> <p>Challenge sur la production de fruits et légumes avec un potentiel de diversification des producteurs de banane (→ même dynamique qu'en Guadeloupe?)</p> <p>Challenge pour la diversification du tissu agroalimentaire</p>
------------	---

**3- La croissance démographique en Guyane : un des moteurs du développement des IAA.**

Guyane	<p>Croissance démographique : vivier de main d'œuvre et de consommateurs, mais avec un pouvoir d'achat qui reste faible.</p> <p>Structuration des acteurs à accompagner (secteur non mature)</p> <p>Potentiel de développement des IAA à synchroniser avec celui des GMS</p> <p>Nécessité de nourrir une population à faible pouvoir d'achat vs prix élevé des productions locales</p>
--------	--

**4- Les entreprises agroalimentaires : un secteur mature à La Réunion.**

La Réunion	<p>Filières matures qui ont des défis d'une autre nature/dimension, mais qui peut potentiellement apprendre des autres DROM.</p> <p>Plus gros potentiel de développement des interactions à l'échelle Océan Indien à partir d'acteurs déjà structurés (Mayotte, Madagascar, Maurice ?)</p>
------------	--

**5- Les entreprises agroalimentaires à Mayotte doivent prendre en compte le faible pouvoir d'achat de la population.**

Mayotte	<p>Croissance démographique : vivier de main d'œuvre et de consommateurs</p> <p>Des projets individuels à soutenir pour constituer un premier noyau industriel → professionnalisation</p> <p>Nécessité de nourrir une population à faible pouvoir d'achat vs prix élevé des productions locales</p>
---------	---

**F – Analyse des perspectives d'évolution sectorielle :**

Les perspectives de développement de l'agroalimentaire semblent théoriquement importantes. Alors que la population des DROM représente 3 à 4% de la population nationale, l'agroalimentaire local ne représente que 1% du CA des industries alimentaires françaises et 1,7% des emplois.

On observe un développement global de l'emploi salarié, tous DROM confondus. Au cours des dix dernières années, les effectifs ont augmenté de 13% dans les DROM, contre seulement 3,5% à l'échelle nationale. Quatre principaux secteurs sont moteurs sur cette période :

- La viande ;
- Les fruits et légumes ;
- La boulangerie et pâtisserie industrielle ;
- Les autres produits alimentaires.

## **1- Le secteur des plats préparés, un potentiel d'augmentation de 200 à 350 ETP d'ici à 2030**

Le secteur des plats préparés est également en forte augmentation, avec beaucoup de petites structures et d'artisanat. Cette dynamique est potentiellement portée par le développement du snacking. Le secteur totalise environ 680 emplois, tous DROM confondus. La poursuite des tendances sur 2010-2020 montre un potentiel d'augmentation de 200 à 350 ETP d'ici à 2030

La fabrication de plats préparés est principalement basée sur la transformation de matières premières importées, du fait d'un coût important des productions locales. La valorisation de l'origine des matières premières est donc nécessaire pour justifier un éventuel surcoût.

Les principaux enjeux pour ce secteur sont donc :

- Le passage des seuils économiques pour assurer la viabilité des structures et sortir de l'artisanat voire de l'informel ;
- L'amélioration de la valorisation du patrimoine gastronomique local et l'utilisation de matières premières locales;
- La limitation des emballages ;
- Le respect des équilibres nutritionnels et donc la limitation du développement des fastfoods.

## **2- La filière fruit et légumes, un secteur à fort potentiel de croissance et soutenu par les pouvoirs publics**

Le secteur des fruits et légumes se caractérise par une augmentation des effectifs dans tous les DROM. On compte environ 500 ETP en 2020. Le prolongement des tendances des dix dernières années à l'horizon 2030 met en évidence un potentiel d'augmentation de 100 à 150 ETP.

Le tissu industriel est essentiellement composé de petites unités de transformation

A l'échelle nationale et à l'échelle des DROM, des plans de souveraineté sont mis en place spécifiquement sur cette filière. La dynamique de cette filière est donc favorable, malgré une forte dépendance actuelle aux importations. La restauration collective peut ainsi jouer un rôle grâce à la loi EGALIM et à la possibilité d'intégrer des produits labellisés « logo RUP » dans les 50% de produits de qualité à intégrer dans les menus

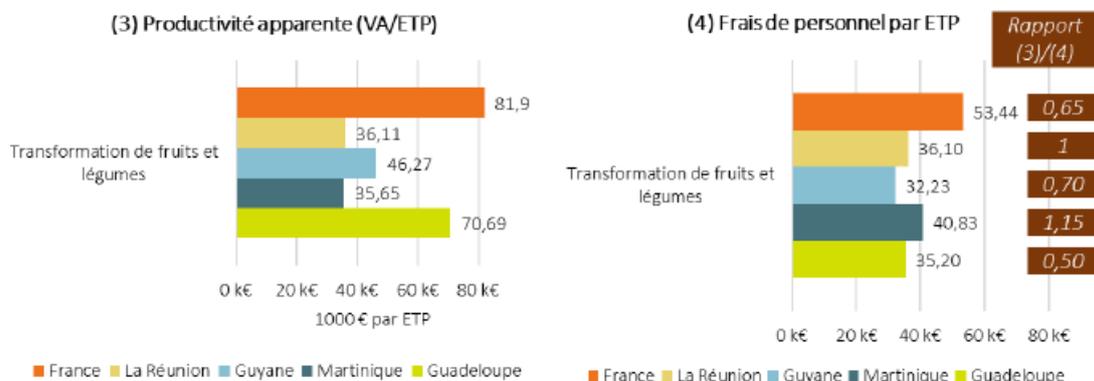
Afin de poursuivre son développement et d'améliorer sa connexion aux productions locales, la filière doit faire face à plusieurs enjeux, notamment la structuration d'une filière dédiée à la transformation et la limitation de la dispersion des outils, afin d'en assurer la rentabilité économique. Plusieurs leviers peuvent ainsi être actionnés :

- La diversification des exploitations productrices de canne à sucre et/ou de banane ;
- La valorisation des « légumes peyi » et autres légumes oubliés ;
- Une meilleure orientation des aides publiques vers cette filière ;
- La communication sur les bienfaits nutritionnels des fruits et légumes, dans des territoires fortement touchés par le surpoids, l'obésité et le diabète

### **Un secteur économiquement viable :**

De plus, le secteur démontre une certaine vigueur économique, le taux de valeur ajoutée est du même ordre, voire supérieur à la moyenne nationale. La différence entre le taux de valeur ajoutée et les frais de personnel est à peu près égale à l'excédent brut d'exploitation (EBE = valeur ajoutée + subvention – frais du personnel – impôt sur la production), ce qui signifie que les entreprises touchent peu de subventions d'exploitations.

Cependant, les frais de personnel représentent encore une part importante. Elle est égale, voire supérieure à la moyenne nationale, néanmoins, le cout d'un ETP pour l'entreprise est sensiblement plus faible dans les DROM que la moyenne.



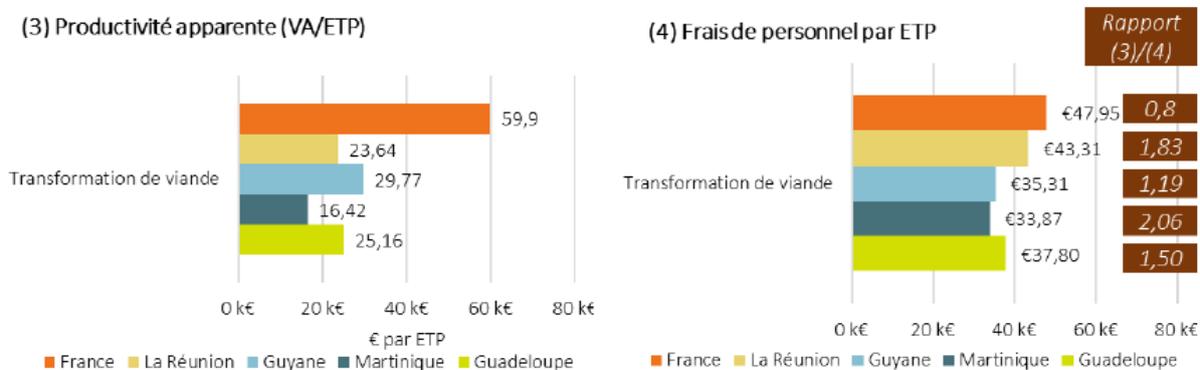
### 3 – Le secteur de la viande : une filière déjà établit et soumis aux importations avec peu de perspective d'évolution

Le secteur de la viande est un marché plutôt mature (hors granivores : porcs et volailles) et fortement dépendant des importations pour l'alimentation animale et son développement est bloqué au niveau foncier. Cette filière est déjà établie avec peu de perspectives d'évolution.

Au niveau économique, les indicateurs démontrent une certaine difficulté en fonction des territoires. À La Réunion et en Guadeloupe, le taux de valeur ajoutée est très inférieur à la moyenne nationale. En Guyane et en Martinique, il est un peu plus élevé.

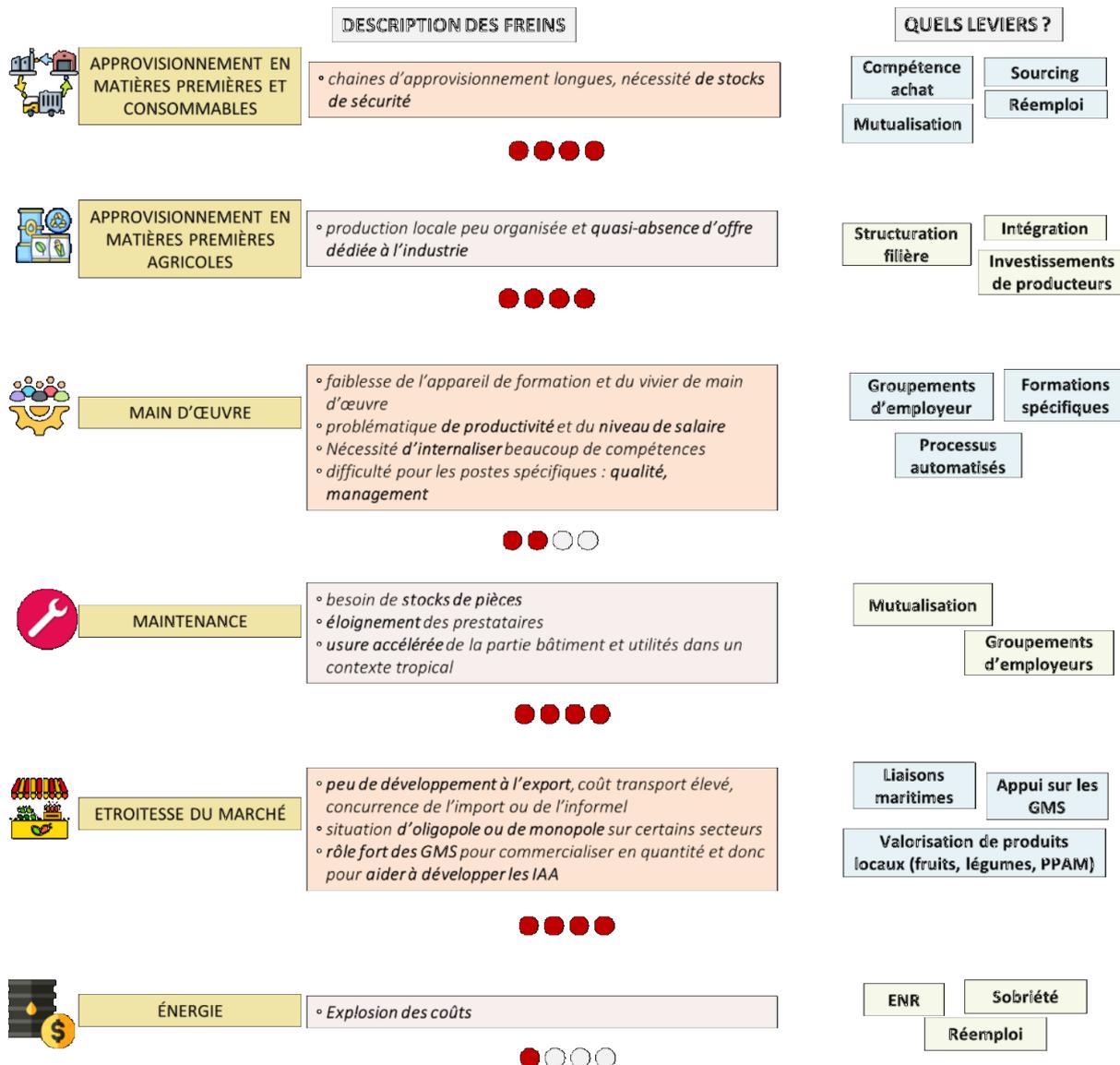
Dans l'ensemble des DROM, les frais de personnels sont supérieurs à la valeur ajoutée. Par exemple, la Martinique se distingue par une différence entre le taux de valeur ajoutée et la part des frais de personnel de -12,6%. Or, malgré cela, l'EBE du secteur est positif dans les cinq DROM à l'exception de la Guadeloupe, ce qui pourrait signifier que les entreprises dégagent un excédent grâce aux subventions d'exploitations. En Guadeloupe, l'EBE est négatif, mais reste inférieur à la différence entre la valeur ajoutée et les frais de personnel.

Par conséquent, les frais de personnels par ETP sont supérieurs à la productivité apparente dans l'ensemble des DROM, d'un rapport proche ou supérieur à 2 à La Réunion et en Martinique



## G - Analyse des freins et des leviers

Les principaux freins au développement identifiés sont l’approvisionnement en matières premières agricoles et consommables, la maintenance des machines et l’étroitesse du marché. La problématique de main-d’œuvre est également mise en évidence, du fait de la faiblesse de l’appareil de formation et de l’attractivité des métiers. Les frais de personnels sont parfois deux fois supérieurs à la productivité.



Cette étude révèle que proposent 4 axes pour stimuler le développement des industries agroalimentaires notamment sur:

- Le renforcement de la régularité des approvisionnements en matières premières agricoles de qualité et en quantité pour répondre aux besoins des entreprises de transformation.
- Le développement de la mutualisation entre acteurs de l’agrotransformation pour faciliter les approvisionnements en matières premières locales et en consommable, pour optimiser les outils de transformation et leur maintenance, pour former et/ou partager de la main-d’œuvre, etc.
- Le renforcement des projets d’économie circulaire et de décarbonations
- La valorisation des produits locaux, sains et durables auprès des consommateurs. rices via la distribution pour développer une stratégie de différenciation au produit d’importation